

Piratage du site de l'US Army par l'armée électronique syrienne | Le Net Expert Informatique

Piratage du site de l'US Army par l'armée électronique syrienne

L'armée de terre américaine a annoncé lundi avoir temporairement fermé son site internet grand public, après un piratage revendiqué sur Twitter par l'armée électronique syrienne (SEA). Cette dernière soutient le président Bachar al-Assad.

Après avoir constaté qu'un contenu de son site avait été « compromis », l'armée de terre « a pris les mesures préventives appropriées pour s'assurer qu'il n'y avait pas de vol de données de l'armée, en fermant son site internet temporairement », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse. Le site (www.army.mil) n'était toujours pas accessible à 21h30 GMT (23h30 suisses) lundi.

L'attaque a été revendiquée par un compte Twitter s'identifiant comme un compte de l'Armée électronique syrienne. Cette dernière soutient le président Bachar al-Assad et a déjà mené des attaques contre les sites internet de presse dans le monde entier, dont ceux du New York Times ou du Washington Post.

Le compte Twitter du service photo de l'AFP et les réseaux sociaux de la BBC, d'Al Jazeera, du Financial Times ou du Guardian en ont aussi fait les frais.

Message confus

Selon ce compte, @official_SEA16, les pirates avaient notamment laissé sur le site de l'US Army un message en anglais alambiqué dénonçant apparemment le programme de formation de rebelles syriens modérés par le gouvernement américain. « Vos responsables admettent qu'ils entraînent ceux contre qui ils vous envoient mourir au combat », littéralement, selon ce message.

En janvier, les comptes Twitter et YouTube du commandement de l'armée américaine au Moyen-Orient avait déjà été temporairement fermés, après avoir été piratés par des messages faisant la promotion du groupe Etat islamique. Les responsables militaires américains avaient qualifié ce piratage de « cybervandalisme », répétant qu'aucune donnée sensible n'avait été touchée.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://www.bluewin.ch/fr/infos/international/2015/6/9/piratage-du-site-de-l-us-army-par-l-armee-electron.html> :